PRÉPARATION À LA

Objectifs : Conduire une véhicule de catégorie B de moins de 3,5 tonnes, transportant jusqu'à huit passagers, ainsi que des remorques.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée, muni d'un changement de vitesses manuel,
- Être titulaire du permis B 78, en cours de validité,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discute

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Les titulaires de la catégorie B du permis de conduire limité aux véhicules équipés d'une boîte à embrayage automatique, pour des raisons médicales, restent soumis à la procédure de régularisation avec expert.
- Formation réalisée par un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, disposant du label de qualité prévu à l'arrêté du 26/02/2018.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME / CONTENU DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques ainsi que des savoirs-faires spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type de véhicule :

- Dans un trafic faible ou nul ou sur simulateur :
  - Maîtriser et mettre en œuvre le principe de point de patinage et d'embrayage du véhicule
  - Être en capacité de réaliser un démarrage en cote en toute sécurité ;
- Dans des conditions de circulation variées, (simples et complexes) :
- Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité et adopter les techniques de l'écoconduite
  - Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Véhicules adaptés à l'enseignement à changement de vitesses manuel, en conformité des prescriptions réglementaires,
- Simulateur de conduite
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une validation des acquis.
- Un bilan de la prestation de circulation est réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type de véhicule,
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif,
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

EFFECTIFS

- Consultez notre site internet pour trouver l'agence la plus proche de chez vous : www.cer-reseau.com

HORAIRES

- Consultez notre site internet pour trouver l'agence la plus proche de chez vous : www.cer-reseau.com

DURÉE DE LA FORMATION

- 7h de formation